

## Pour la vie !

---

Depuis quelques années au Québec, le gouvernement parle de créer une loi pour accepter qu'il y ait des euthanasies ou des suicides assistés légaux dans les hôpitaux. Il y a des gens qui veulent cesser de souffrir et bon nombre sont en faveur de cette loi. Mais sait-on un peu ce qui se cache derrière tout ça ?

En 2008, l'ONU a demandé au député Jean Léonetti un rapport parlementaire sur la fin de vie aux Pays-Bas. Selon la revue *Liberté politique*<sup>1</sup>, dans l'enquête de M. Léonetti, il est stipulé que les médecins qui pratiquent légalement l'euthanasie ne respectent plus les cinq différents critères. Ces médecins se réfèrent seulement à deux critères maintenant : le consentement du malade et la présence de souffrances irrémissibles. On peut se demander où est rendu le professionnalisme ?

On dit que certains médecins semblent avoir peur de se faire rappeler à l'ordre, de subir une poursuite judiciaire; on dit également que ceux-ci trouvent le processus bureaucratique trop lourd. Voilà pourquoi ces médecins cachent des euthanasies. En effet, selon une étude néerlandaise, 20% des euthanasies ne sont pas déclarées.<sup>2</sup>

Je suis sidérée du constat que fait le journaliste Pierre-Olivier Arduin<sup>3</sup> : « Certains patients sont euthanasiés sans recueil de leur consentement, toutes les parties jugeant qu'il en est mieux pour eux étant donné leur qualité de vie médiocre. D'autres demandent la mort pour une simple fatigue de vivre. » Je crois qu'il y a trop de permissivité et que les procédures ne sont pas respectées. Le pouvoir des médecins ne serait-il pas trop grand?

Il y a peu de statistiques sur l'euthanasie. Cependant nous savons qu'aux Pays-Bas, il y a eu **1933** euthanasies recensées en 2005 et il y en aurait eu **2120** en 2007.<sup>4</sup> De plus, les sédations palliatives ont augmentées de 11% entre 2001 et 2005. Ces soins ne nécessitent pas d'autorisation spéciale, ils consistent à plonger le patient dans un profond sommeil et

---

<sup>1</sup> ARDUIN, P-O, *Euthanasie : les Nations-unies épinglent les Pays-Bas*. 25 Septembre 2009, Site de la revue *Liberté politique*, <http://www.libertepolitique.com/respect-de-la-vie/5552-euthanasie-les-nations-unies-epinglent-les-pays-bas>, consulté le 10 septembre 2010.

<sup>2</sup> CESSOU, S, *Aux Pays-Bas, sept ans d'euthanasie légale*, 14 mars 2008, Site du journal *Libération*, <http://www.liberation.fr/societe/010131518-aux-pays-bas-sept-ans-d-euthanasie-legale>, consulté le 10 septembre 2010.

<sup>3</sup> ARDUIN, P-O, *Euthanasie : les Nations-unies épinglent les Pays-Bas*. 25 Septembre 2009, Site de la revue *Liberté politique*, <http://www.libertepolitique.com/respect-de-la-vie/5552-euthanasie-les-nations-unies-epinglent-les-pays-bas>, consulté le 10 septembre 2010.

<sup>4</sup> IDEM

à ne plus l'alimenter, pour laisser la maladie l'emporter. **9600** cas de sédation palliative ont été déclarés en 2005.<sup>5</sup>

Marianne Desmedt qui travaille à l'hôpital St-Luc de Bruxelles se souvient d'une patiente qui voulait se faire euthanasier à cause de l'évolution rapide de sa maladie. L'unité des soins continus la lui avait refusée. Deux semaines plus tard, cette même patiente ayant contracté une pneumonie, acceptait volontiers le traitement antibiotique que lui proposaient les médecins. Elle voulait soudainement s'en sortir. Selon madame Desmedt<sup>6</sup> : « Les compétences des médecins dans nos pays sont souvent insuffisantes pour juger de ce que représente une souffrance insupportable et constante. De plus, nous ne savons pas toujours reconnaître les troubles psychologiques qui poussent certains patients à demander l'euthanasie. » N'y aurait-il pas eu grave erreur si les médecins avaient cédé au premier mouvement de cette patiente?

Je ne trouve pas cela rassurant de savoir que la loi hollandaise pourrait inclure des patients souffrant par exemple de sclérose en plaque, même si le décès n'est pas dans un horizon proche. Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que l'Ordre des médecins allemands fait état de l'installation croissante de personnes âgées néerlandaises en Allemagne. D'après la mission parlementaire, des établissements pour personnes âgées accueillant des Néerlandais se sont ouverts en Allemagne. « C'est le cas notamment à Bocholt. Ces personnes craignent que leur entourage ne profite de leur vulnérabilité pour abréger leur vie. N'ayant plus totalement confiance dans les praticiens hollandais, soit elles s'adressent à des médecins allemands, soit elles s'installent en Allemagne. »<sup>7</sup>

Je crois fortement que c'est par découragement et parce qu'ils ne sont pas soutenus psychologiquement devant la fin de vie que plusieurs patients veulent en finir. Pourquoi ne pas mettre l'accent sur des soins palliatifs appropriés au lieu de chercher des solutions faciles? Donnons-leur des soins palliatifs de qualité, des endroits pour vivre leur fin de vie, du matériel favorisant leur bien-être, des médicaments calmant leur douleur, du personnel qui saura les épauler, un corps médical (médecin, infirmier, préposée, massothérapeute, physio) une équipe psychologique (psychologue, travailleur social, éducateur spécialisée), une équipe d'animation (animateur culturel, éducateur physique) et surtout une équipe de soutien spirituel (prêtre, religieux, agent de pastorale de toutes religions).

---

<sup>5</sup> AGENCE FRANCE PRESSE, *Euthanasie: comment ça marche aux Pays-Bas, en Belgique et en Suisse*, 20 mars 2008, Site du journal 20 minutes, <http://www.20minutes.fr/article/220650/Monde-Euthanasie-comment-ca-marche-aux-Pays-Bas-en-Belgique-et-en-Suisse.php>, consulté le 10 septembre 2010.

<sup>6</sup> RIOUX, C, *Euthanasie - La Hollande et la Belgique ont légalisé la mort volontaire, Quand la souffrance est devenue insupportable*, 21 décembre 2002, Site du journal Le Devoir, <http://www.ledevoir.com/societe/16813/euthanasie-la-hollande-et-la-belgique-ont-legalise-la-mort-volontaire>, consulté le 10 septembre 2010.

<sup>7</sup> ARDUIN, P-O, *Euthanasie : les Nations-unies épingle les Pays-Bas*. 25 Septembre 2009, Site de la revue Liberté politique, <http://www.libertepolitique.com/respect-de-la-vie/5552-euthanasie-les-nations-unies-epinglent-les-pays-bas>, consulté le 10 septembre 2010.

La maladie n'enlève pas la dignité de quelqu'un... c'est notre regard qui enlève la dignité aux malades. À mon avis, le problème ne consiste pas à se demander si l'euthanasie est un bon choix. Il va plus loin que ça. Je pense qu'il est pertinent de se demander si en 2011 on est capable d'accepter que la maladie et la souffrance font partie de la condition humaine? Je crois qu'il serait primordial pour la société québécoise de sensibiliser ses citoyens face à la réalité de la mort dans l'existence de toute personne, jeune ou âgée. Peut-être pourrait-on donner une éducation pour que chaque être humain soit capable d'accepter que la mort fait partie de sa vie ?

Notre société a peur de confronter la mort, elle se cache derrière des mesures qui peuvent enlever la vie, alors que la mort naturelle doit être un processus normal. Aujourd'hui, on entasse nos grands-parents dans des gratte-ciel avec tout le nécessaire à l'intérieur pour ne pas qu'ils sortent et surtout pour ne pas qu'ils nous dérangent. Ce constat est triste car les personnes âgées pourraient tellement nous apprendre. Aujourd'hui, nous avons peur de vieillir. Nous avons peur de la maladie, des conséquences de la maladie, de la souffrance et de la mort. Pourtant, la souffrance est indissociable de la condition humaine. Je crois que l'élimination de la souffrance de la vie humaine est une grave erreur, car l'humain vit des joies et des peines, comme le soleil se couche et se lève. C'est une loi naturelle et c'est bien comme ça.

La société a peur de ce qu'elle appelle laid sur une personne : un peu de ride, un peu de cellulite, un peu de poignée d'amour, de la difficulté à s'exprimer, etc. Elle a honte de ces changements, pourtant ce sont des choses tellement humaines. Veut-on se déshumaniser à ce point en éliminant ces faits naturels ? Un bébé est probablement le plus bel être vivant qui existe au monde. Pourtant, ce même bébé est aussi une usine à bave, mais il est si beau ! Est-ce que nous allons dire que les bébés n'ont pas de dignité parce qu'ils bavent, qu'ils ne savent pas se retenir en urinant dans leurs couches ou en ne s'excusant pas de faire un petit rot ? NON, ce sont des trésors d'amour et des petits êtres qui réchauffent nos cœurs. Eh bien, les personnes qui ne sont plus responsables de leurs problèmes causés par leurs ennuis de santé (physiques ou psychologiques) sont toujours aussi dignes. Je dis : « Cessons de vouloir maquiller la sagesse sous des fards inutiles et assumons cette richesse si précieuse. »

Doit-on faire mourir une fleur parce qu'elle dit avoir mal ? Non, soignons-la plutôt ! Pensons plus loin que le bout de notre nez. Il n'existe pas d'études qui ont été faites sur les conséquences de ces actes à long terme sur l'entourage immédiat de la personne euthanasiée, ni sur la société. ATTENTION ! Il y a des années, lorsque les gens souffraient au point de vouloir se suicider, ils se disaient en eux-mêmes que la meilleure solution était la mort. Aujourd'hui, on sait que ce n'est pas ça la bonne solution. C'est la même chose avec les gens qui veulent se faire euthanasier. Si on écoute tout le monde, chacun a une souffrance qui le rend malade à différents degrés. Alors va-t-on permettre à toutes ces personnes de se faire euthanasier parce qu'elles portent une souffrance ??

Une personne qui a pris le choix de se faire euthanasier, a-t-elle mesuré toute l'importance de son acte sur son entourage ? A-t-elle pensé aux conséquences que cela

pourra emmener dans la vie de sa famille, de ses amis, etc ? On sait très bien que la plupart des gens sont mal à l'aise de parler de la mort... Je ne crois pas que c'est agréable pour l'entourage de voir un être cher mourir volontairement. Peut-être que sur le coup, il y a un certain soulagement, mais après quelques temps, je ne pense pas que l'entourage soit vraiment plus heureux. Oui c'est difficile de voir un être cher sur un lit d'hôpital en train d'agoniser. Mais je crois que la meilleure fin pour une vie, réside dans le fait de laisser la personne mourir naturellement sans acharnement thérapeutique. C'est mieux pour la conscience de tout le monde. L'entourage a le temps de se faire à l'idée que la personne va décéder, il commence à faire son deuil. Il y a des moments uniques qui se vivent qui ne se passeraient pas si la personne se faisait euthanasier. Je pense à des confidences, des pardons, des révélations et des réconciliations. Avec l'euthanasie, il peut y avoir des regrets, de la culpabilité, des remords, des soucis, de la tristesse, etc. Une personne que je connais bien a perdu un être cher par euthanasie passive. Elle me confiait : « C'est une perte incommensurable dont je ne me remettrai peut-être jamais. Les conséquences sur ma famille ont été déchirantes et malgré tous les efforts que je fais pour soigner la blessure que ça m'a créée, je ne peux pas dire que je suis guérie. » Pensons à tous les drames que les euthanasies peuvent emmener... Arrêtons de vouloir nous en prendre à ces êtres vulnérables, que la société appelle « légumes »... Ce sont des êtres qui peuvent nous apprendre la patience, le courage, la détermination et la persévérance, entre autres. Est-ce que nous voulons que le message qui soit véhiculé à la société soit: « Si tu souffres, tu dois mourir absolument » ou « Apprends à souffrir et tu seras plus heureux » ? Pourquoi prendre le risque d'avancer la mort prématurément, alors que des soins de fin de vie pourraient être la meilleure action à poser ?

Mourir dans la dignité ce n'est pas s'éteindre au summum de notre capacité physique, dans l'idéal de la beauté, très tendance, rien de travers, en communiquant de manière irréprochable, être parfait quoi... Mourir avec dignité, c'est être capable de montrer à ceux qu'on aime que nous allons jusqu'au bout de la vie et de la souffrance pour les aimer encore. Mourir dignement, c'est être capable de montrer à l'être aimé que l'on est faible et fragile, mais que justement dans cette fragilité, il y a une telle force, un tel amour que rien n'est plus important. Comme le disait Antoine de St-Exupéry : « L'essentiel est invisible pour les yeux. »

Vous, qui lisez ce texte, avez probablement eu la joie et l'honneur de connaître vos grands-parents ? Ils ont sûrement dû vous donner beaucoup en conseil de toutes sortes. Ces personnes âgées ou malades sont une richesse irremplaçable.

Une société responsable est une société qui protège autant ses petits et ses grands, ses faibles et ses forts.

Soyons un peuple qui veille sur ses plus souffrants, même si on doit leur consacrer de l'argent, du temps et beaucoup d'effort. De cette manière, personne ne se sentira comme un fardeau et il fera bon vivre chez-nous.

La devise du Québec est : « Je me souviens. »

Rappelons-nous que le rôle d'un médecin est de faire vivre.

Rappelons-nous que le Québec s'est bâti avec des gens braves, tenaces, persévérants, patients, travailleurs, fonceurs qui ont fait reculer la mort pour faire vivre leurs descendances. Ils n'ont pas tenu compte de leur désir centré sur eux qui pouvaient les débarrasser de leurs malades très vite. Avec courage et beaucoup d'amour, ils accompagnaient leurs personnes souffrantes jusqu'au bout avec bien peu de moyens.

Rappelons-nous que la dignité d'une personne humaine est le principe selon lequel une personne ne doit jamais être traitée comme un objet, un moyen, mais comme une être humain avec une identité unique à part entière.

Qu'est-ce qu'on veut laisser comme héritage à nos enfants?

Voulons-nous que nos enfants se souviennent de ces nombreux suicides assistés, de ces nombreuses euthanasies pratiquées à tout âge et pour tout tourment ?

Voulons-nous laisser cette image aux futures générations : à la moindre souffrance, il faut mettre un terme à la vie ?

Si Mozart avait voulu mettre un terme à ses souffrances physiques ou mentales dès son jeune âge, en se faisant euthanasier, aurait-il pu nous léguer de pareils chefs-d'œuvre musicaux ?

Ne marchons pas sur les traces des autres pays qui ont accepté cette loi.

Ne conjugons pas le verbe « euthanasier » pour être dans une culture où rôdera la mort.

Souvenons-nous de la vie !

Soutenons la vie !

Laissons la vie en héritage à nos enfants !!!

Au lieu de multiplier des moyens pour enlever la vie, gardons la vie jalousement comme un trésor précieux jusqu'à sa fin naturelle.

*Marie-Eve Desgagné-McLean*

**Compléments d'information :**

LEONETTI, J, *Rapport d'information : relative aux droits des malades et à la fin de vie*, n. 1287, tome 1, L'Assemblée nationale, décembre 2008, 305 pages. Site de l'Assemblée nationale française, [http://www.sfar.org/\\_docs/articles/124-rapport\\_leonetti08.pdf](http://www.sfar.org/_docs/articles/124-rapport_leonetti08.pdf), consulté le 28 novembre 2010.